

VUFFLENS-LA-VILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS OFFICIELLES



TABLE DES MATIÈRES

01 CONSEIL COMMUNAL P.3-4

02 COMMUNICATIONS
MUNICIPALES P.5-13

03 PECC P.14-15

04 CULTURE P.16-18

05 VIE LOCALE P.19-24

06 SOCIÉTÉS LOCALES P.25-31

07 INFORMATIONS P.32-36

Prochaines séances du Conseil communal, à la grande salle:

- ♦ **13 mars 2024**
- ♦ **9 octobre 2024**
- ♦ **18 décembre 2024**

La séance du 26 juin 2024 se tiendra dans la salle du Grand Conseil à Lausanne et ne sera pas accessible au public.

Reflets du Conseil communal.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2023

En ouverture de cette ultime, et chargée, séance de l'année, Mme Stéphanie Reda, Présidente, a réitéré ses remerciements aux personnes qui ont œuvré lors du dépouillement des élections fédérales des 22 octobre et 12 novembre 2023. Les opérations se sont parfaitement déroulées et les résultats ont été transmis rapidement.

La Municipalité a ensuite diffusé ses communications publiées dans le présent bulletin.

Préavis municipal « Remplacement de la conduite d'eau potable de la route de Bovon 14-30 et du chemin de l'Arzillier 2-16 »

C'est avec l'analyse du premier préavis municipal que le Conseil communal a débuté sa séance : le remplacement des conduites d'eau potable des emplacements mentionnés en titre a été approuvé à l'unanimité. Le rapport de la commission *ad hoc* proposait d'ailleurs d'accepter le changement, dans les meilleurs délais, de ces conduites obsolètes, datant de 1979, sur lesquelles plusieurs fuites conséquentes ont été détectées. Le crédit de CHF 556'000.- sera financé par un recours à l'emprunt réparti sur 30 ans et les charges annuelles seront couvertes par prélèvement du compte « Financement spécial réseau d'eau potable ».

Préavis municipal « Création et alimentation du Fonds communal pour encourager le développement durable et adoption du règlement y relatif »

Accepté à la large majorité, le préavis municipal relatif à la création d'un fonds destiné à soutenir des actions en faveur des énergies renouvelables et du développement durable relevant de projets privés ou communaux a été analysé, d'une part, par une commission *ad hoc* et, d'autre part, par la Commission des finances (COFIN). Il est à relever que chacune des deux commissions a soutenu le préavis au travers de conclusions favorables.

En outre, une commission du fonds, composée de deux membres de l'Exécutif, de deux membres du Législatif ainsi que de deux citoyen-ne-s, sera nommée par la Municipalité et aura notamment en charge la définition du catalogue des actions subventionnées ainsi que l'examen des demandes de subventionnement. Il est à noter que la Municipalité, qui est responsable de la gestion et du contrôle de l'utilisation du fonds, sera seule habilitée à accorder ou refuser l'octroi d'une subvention.

Préavis municipal « Budget de fonctionnement 2024 »

Ensuite, c'est le préavis municipal « Budget de fonctionnement 2024 » qui a retenu l'attention du Conseil et suscité de vifs débats au sein de l'assemblée. Présentant un excédent de charges de CHF 2'205'750.-, le budget, largement déficitaire, a été examiné par la COFIN qui a unanimement décidé qu'il était inenvisageable de l'accepter tel que proposé. Dans un souci constructif, la COFIN, qui ne souhaitait toutefois pas inviter le Conseil communal à refuser le budget 2024, a donc retenu la solution d'un budget amendé.

Or, des points de divergence sont apparus concernant la liste des amendements à soumettre, donnant lieu à deux rapports distincts de la COFIN : un rapport de majorité (3 membres sur 5) et un rapport de minorité (2 membres sur 5).

Quatre amendements ont alors été proposés à l'assemblée délibérante, les deux premiers étant communs aux rapports de majorité et de minorité et les deux supplémentaires provenant de la minorité de la commission. Soumis tour à tour au vote, les trois premiers amendements ont été acceptés, tandis que le quatrième a été refusé.

CONSEIL COMMUNAL

Les modifications des conclusions du préavis étant rédigées comme suit :

- **Amendement n° 1** : ajouter après le point 430.314, rubrique « Routes » : Prélèvement sur le fonds d'entretien des routes de CHF 800'000.- ;
- **Amendement n° 2** : ajouter après le point 430.314, rubrique « Routes » : Subvention du Canton et de la Confédération pour un montant de CHF 655'000.- ;
- **Amendement n° 3** : retirer les dépenses suivantes du budget des frais de fonctionnement, car ce sont des dépenses d'investissement qui doivent faire l'objet d'un préavis et figurer dans le tableau des investissements :
 - ◆ Travaux de la Maison de Commune pour un montant de CHF 52'000.-
 - ◆ Matériel pour le désherbage pour un montant de CHF 35'000.- (achat d'une brosse mécanique pour désherber les rues et les trottoirs)
 - ◆ Développement d'un nouveau site internet pour un montant de CHF 25'000.-

Ainsi amendé, le budget de fonctionnement 2024, présentant un total de revenus de CHF 9'773'800.- et un total de charges de CHF 10'412'550.-, **soit une perte de CHF 638'750.-**, a été accepté à la large majorité. Toutefois, le budget sera finalement équilibré grâce au recours au Fond d'égalisation des résultats suffisamment doté.

Proposition d'utilisation du Fonds Spécial du Conseil communal pour tenir la séance du 26 juin 2024 dans la salle plénière du Parlement

Désireux de saisir l'opportunité qui est offerte aux communes du Canton de tenir une séance de leur législatif au Parlement, le Bureau du Conseil a proposé l'organisation de cette sortie pour un budget total de CHF 4'000.-, comprenant, notamment, les trajets en train, l'apéritif et la sonorisation.

La proposition d'utilisation du Fonds Spécial a été approuvée à la large majorité.

La Minute des délégués

Afin de répondre au souhait du Conseil communal d'être informé sur le suivi des activités des commissions et associations intercommunales, leurs délégués font un point de situation deux fois par année : en juin et en décembre. Ainsi, les rapports des organes de l'AIEV, l'AJERCO, l'ASICoPe, l'ASIVenoge, l'ASPIC et de la CCRI ont été présentés et discutés.

Mme Stéphanie Reda, Présidente, y a également ajouté un rapport relatif à la commission de surveillance de la Zone industrielle (entrevue du 17.11.2023 avec les représentants de « Plateforme la Plaine »). Créée en 2022, d'entente entre M. le Syndic et le Bureau de l'époque, ladite commission est composée de trois Municipaux, de la Présidente et du 1^{er} Vice-président du Conseil communal. Toutefois, Mme Stéphanie Reda s'est interrogée sur la légitimité de sa composition, qui ne respecte pas, selon elle, le principe de la séparation des pouvoirs. Une solution plus adéquate sera donc examinée rapidement.

La séance s'est terminée avec les traditionnels remerciements et vœux des autorités législatives et exécutives ainsi qu'avec le partage du verre de l'amitié.

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles auront lieu, en 2024, les mercredis 13 mars, 26 juin, 9 octobre et 18 décembre, à 20h à la Grande salle (hormis la séance du 26 juin qui se tiendra au Grand Conseil à Lausanne).

Les documents de séance se trouvent sur le site internet communal. Rappelons que le PV du 13 décembre 2023 sera mis en ligne après adoption par le Conseil communal dans sa séance du 13 mars 2024.

Le Bureau du Conseil
conseil.communal@vufflens-la-ville.ch



Olivier Duperrut, Syndic

Personnel communal

M. Jean-Claude Bersier, habitant de Vufflens-la-Ville, vient d'être engagé par la Municipalité pour remplir la fonction d'agent de sécurité. Il est entré en fonction le 15 novembre pour un taux d'activité équivalent à 10 %.

M. Bersier a suivi la formation de préposé à la réglementation d'application de la loi vaudoise sur la circulation routière (LVCR) et ordonnances pénales en date du 28 novembre.

Il assumera entre autres les tâches suivantes :

- participer au maintien de l'ordre et de la sécurité sur le territoire communal notamment aux heures de rentrée et sortie de l'école ;
- contrôler le stationnement ;
- appuyer le contrôle des habitants par la recherche de renseignements et la vérification.

Congélateur communal

Le comité de la société coopérative du congélateur de Vufflens-la-Ville, Mex et environs a souhaité rencontrer la Municipalité pour organiser son avenir ainsi que la gestion du congélateur situé dans le bâtiment de la grande salle.

Les membres du comité actuel sont désireux de remettre leur poste, par conséquent nous sommes à la recherche de personnes intéressées à reprendre ces fonctions. En cas d'intérêt, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Administration communale qui fera suivre votre motivation à qui de droit.

Si personne ne se manifeste, la Municipalité étudiera la possibilité de reprendre cette gestion.

A savoir que le 75 % des cases sont louées par des citoyens et citoyennes de Vufflens-la-Ville et que le 80 % des cases sont occupées.

Tour de Gourmandie 2024

Suite au succès rencontré par cet événement le 14 avril dernier dans le cadre de l'organisation d'une étape du Tour de Romandie, en collaboration avec les communes de Penthaz, Penthalaz, Lussery-Villars, Dailens et Mex, nous avons à l'unanimité décidé d'organiser une nouvelle édition de cette manifestation.

Pour rappel, le tour de Gourmandie est parcouru à vélo sur six étapes reliant les six communes organisatrices avec à chaque arrêt des spécialités gourmandes locales à déguster.

Alors à vos agendas et rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu **le dimanche 14 avril 2024**.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPALAUX

Préavis à venir

Lors de la prochaine séance agendée au 13 mars 2024, la Municipalité ambitionne de vous présenter le préavis suivant :

Couverture de la salle de sport et pose de panneaux solaires.

Remerciements

Mesdames, Messieurs,

Alors que nous arrivons au terme de cette année 2023, marquée par le retour à la normalité tant attendu après ces années de bouleversements liées à la pandémie de COVID, je me réjouis de constater cette transition positive.

Permettez-moi de consacrer ce temps de parole à exprimer mes plus sincères remerciements, au nom de nos autorités, à chacun d'entre vous pour votre engagement et le temps précieux que vous avez consacré au bien-être de notre cher village.

À vous, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, qui avez participé activement aux différentes commissions, permanentes, ad hoc ou intercommunales, je tiens à souligner l'importance de votre dévouement pour le bon fonctionnement de nos institutions. Madame la Présidente, je vous adresse mes remerciements pour les excellents rapports et votre collaboration cordiale, ainsi qu'à l'ensemble du bureau et à Mme Noémie Girard secrétaire du Conseil communal pour la qualité du travail et les bonnes relations que nous entretenons.

Des remerciements à notre personnel communal présent ce soir. Cette année a été marquée par des changements au sein de l'administration et je tiens à exprimer ma gratitude pour votre travail acharné et votre dévouement envers le service à la population. Un grand merci à tout le personnel communal, Mesdames Mélanie Hilpert secrétaire municipale, Véronique Forest secrétaire municipale adjointe, Simone Muller préposée au contrôle des habitants, Nicole Coronel boursière, Assia Ben Saida chargée de la communication, ainsi qu'à Messieurs Patrice Panchaud responsable voirie et entretien des extérieurs et Nelso Batista responsable entretien des bâtiments, votre contribution ainsi que le travail que vous effectuez sont essentiels.

Mes remerciements s'étendent également à Madame Tania Chanel et au personnel de la cantine Pic et Croc, aux personnes qui s'occupent de la bibliothèque, aux patrouilleuses scolaires, à M. Verly le spécialiste sono de la grande salle, Mme Gruaz notre archiviste, et à la famille Bolay pour la gestion de la compostière en Faraz merci à vous toutes et tous pour votre engagement continu dans des rôles cruciaux qui contribuent à la vie communale.

Un grand merci également à nos sociétés locales et au GSL pour leur dévouement, leur dynamisme et leur engagement à animer notre village tant sur le plan sportif que culturel.

Chères collègues, toujours fidèles au poste et toujours prêts à consacrer votre temps au service de notre village et de ses citoyens, je tiens à vous exprimer ma gratitude chaleureuse. En cette fin d'année, je souhaite que vous puissiez profiter pleinement de vos vacances à venir, bien méritées, et je vous donne rendez-vous en 2024 pour un retour aux affaires.

La vie à Vufflens-la-Ville ne serait pas la même sans l'engagement passionné de chacun d'entre vous, et au nom de la Municipalité, je vous souhaite un joyeux Noël, moment privilégié d'échange en famille. Prenez soin de vous, et que les fêtes de fin d'année soient remplies d'instantanés joyeux et sereins pour tous.



Michel Gruaz, Municipal

Domaine de l'eau

Une nouvelle fuite s'est produite sur une conduite privée raccordée sur l'Arzillier. Comme il s'agit de la deuxième fuite en moins de deux mois sur cette conduite, le propriétaire a décidé de la remplacer. Les conditions météo n'ont pas permis de réaliser rapidement les travaux d'où perte d'eau non négligeable pour la commune puisque, comme lors de la plupart des fuites sur conduites privées, celle-ci s'est produite avant le compteur.

Consommation d'eau en 2023

A la suite de plusieurs fuites sur conduites communales mais aussi sur des conduites privées, nos pertes d'eau du 01 octobre 2022 au 1^{er} octobre 2023 furent élevées. En effet, nous avons acheté 79'140 m³ d'eau à l'EIEVMV et avons vendu 67'000 m³ à nos abonnés soit une perte de 18 %.

Remplacement d'une pompe au puits de pompage

Une des deux pompes de notre puits a rendu l'âme en juin dernier. Elle a été remplacée mercredi dernier. La surprise fut grande lorsque nous avons sorti la pompe défectueuse recouverte de calcaire. Il y a 5 ans, compte tenu d'une durée de vie nettement trop réduite de nos pompes, les conseils spécialisés nous ont incités à faire poser une protection cathodique. Il est quasi certain que cette protection a provoqué une réaction dans notre puits, susceptible d'avoir contribué à la détérioration de cette pompe. Lors des remplacements précédents la pompe défectueuse présentait des impacts de courants vagabonds et de la rouille mais pas de calcaire contrairement à ce que nous avons constaté il y a une semaine.

Démarches municipales relatives aux nuisances sonores

La réception de nombreux courriers, courriels et plaintes verbales, tout comme la présence dans le co-teau concerné de deux membres de la Municipalité, font que cette dernière est bien consciente qu'en ce qui concerne les nuisances sonores, notre population a vécu l'annus horribilis. La cause principale a trait à la réalisation des diagonales CFF pour entrer dans la zone industrielle depuis le Nord, aux travaux CFF liés aux adaptations des lignes de contact, mais aussi aux incessants rodéos de motards. NB Les travaux CFF sont heureusement sur le point de se terminer.

La Municipalité n'est pas restée les bras croisés et, en fonction des nuisances où elle a qualité pour agir, a entrepris les démarches suivantes :

En mars déjà un courrier a été adressé à la DGMR pour relater les nuisances sonores découlant de la RC 177.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Dans sa réponse du 28 juillet la DGMR relève que la RC 177 a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement. L'étude tablait sur 5'300 véhicules/jour dont 15 % de poids lourds. Sur cette base, les niveaux sonores générés par la RC 177 étaient inférieurs aux valeurs-limites prescrites par l'ordonnance fédérale (OPB). Par conséquent, aucune mesure de protection contre le bruit n'était légalement nécessaire. Nonobstant ce fait, lors de la réalisation un revêtement phonoabsorbant a été posé et une paroi antibruit érigée sur le viaduc sur la Venoge. Les niveaux sonores sont ainsi inférieurs d'une dizaine de décibels aux valeurs limites. Les comptages effectués en 2022 indiquent un trafic de 5'900 véhicules/jour, ce qui correspond à une augmentation de 0.5 décibel. Donc toutes les valeurs légales sont parfaitement respectées.

Malgré cette réponse la DGMR a entrepris en septembre une campagne de mesure du bruit in situ à six endroits les plus exposés aux nuisances de la RC et le voyer nous a fait parvenir un rapport détaillé. En tenant compte du trafic à l'horizon 2045, soit en passant de 5'900 à 7'400 véhicules/jour et en tablant sur 25 % de véhicules bruyants, toutes les mesures présentent des valeurs de niveaux sonores inférieures aux valeurs de planification. A un endroit, à l'horizon 2045, le niveau d'évaluation est de 7 décibels inférieur à la valeur maximale alors qu'au niveau des 5 autres endroits le niveau des nuisances sonores est inférieur de 10 décibels et plus à la valeur à respecter. En conclusion la DGMR en déduit que les niveaux sonores relevés lors de cette campagne de mesures confirment les pronostics du rapport d'impact et que pour Vufflens-la-Ville les exigences légales en vigueur concernant la protection des riverains contre le bruit routier sont respectées tant sur la base du trafic actuel que sur celle du trafic futur estimé.

Vu que les mesures ont été prises à des heures plutôt creuses, nous avons récrit à la DGMR à fin octobre les invitant à entreprendre des mesures supplémentaires aux heures les plus chargées soit lors des départs des camions, aux environs de 06h30. Toutefois, dans les formules compliquées utilisées, il semblerait qu'il soit déjà tenu compte des pointes de trafic dans ces évaluations, ce que nous ferons vérifier par un acousticien.

Rodéos de motards dans la zone industrielle

Début octobre la Municipalité a adressé un courrier à M. Venizelos du DJES pour le sensibiliser à toutes les nuisances sonores subies par notre population en 2023 et l'inviter à prendre les mesures adéquates afin que des passages spontanés et réguliers des services de police découragent ces comportements insupportables pour nos habitants lesquels payent déjà un lourd tribut aux autres nuisances sonores.

Sa réponse bienveillante du 30 octobre témoigne d'une prise de conscience de cette problématique et indique qu'au regard de ces différents éléments, la police va encore intensifier les contrôles et renforcer sa présence dans la région par le biais de missions spécifiques.

A noter que le comité du SEVA, soucieux de la sécurité dans la zone a également fait parvenir un courrier à la DJES, faisant état de ses grandes inquiétudes et relatant les presque accidents auxquels ils ont été confrontés.

Tous les courriers dont nous vous avons résumé les contenus seront mis à disposition sur l'Intranet du Conseil communal.



Caroline Jaugey, Municipale

Zones d'utilité publique

L'appel d'offre sur invitation concernant le choix d'un prestataire pluridisciplinaire d'urbanisme et spécialiste en démarche participative pour étudier l'aménagement futur des zones d'utilité publique Bovon et Marteley a été envoyé à 3 bureaux d'architectes. Le délai de retour des offres est fixé au 18 décembre 2023.

Sécurité routière

Une nouvelle séance avec le bureau Team+ a eu lieu en novembre 2023.

La priorité a été mise sur le secteur Grand Rue pour finaliser l'étude de l'aménagement.

Team+ doit en parallèle préparer les dossiers de demande de passage en zone 30 km/h à envoyer à la DGMR.

Plan énergie climat communal

Suite aux remarques et recommandations du canton sur le plan énergie climat communal, le groupe de travail accompagné par notre mandataire à apporter quelques modifications au Plan qui est maintenant totalement finalisé et approuvé par l'Office cantonal de la durabilité et du climat (OCDC).

Vous pourrez retrouver l'intégralité du rapport PECC de Vufflens-la-Ville sur le site Internet de la Commune ainsi que sur le site du canton www.vd.ch/pecc.

Dans le cadre du PECC une action biodiversité va être mise en œuvre avec la collaboration de Mme Marceline Touati. Mme Touati a pris contact avec la Municipalité afin d'étudier la possibilité d'installer des nichoirs à martinets noirs au collège de Vufflens-la-Ville, initiative qui a immédiatement été acceptée. Une partie des élèves du collège participera à la construction des nichoirs et Mme Touati passera dans toutes les classes afin de présenter le projet aux élèves.

Une citoyenne a également approché la commune pour un projet de pose de 8 nichoirs sur sa villa.

Une demande de subvention cantonale pour l'ensemble a été envoyée à la DGE et a d'ores et déjà été acceptée pour l'intégralité des nichoirs. Si vous avez un projet de pose de nichoirs à hirondelles ou martinets noirs n'hésitez pas à approcher la commune, l'intégralité des demandes sera étudiée et transmise au canton pour demande d'une nouvelle subvention.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le lien suivant : <https://www.vd.ch/prestation/demander-une-subvention-pour-la-pose-de-nichoirs-a-hirondelles-et-martinets>



COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Cours Basic Life Support (BLS/AED)

Le 18 novembre 6 personnes, initialement formées au cours de base BLS/AED (défibrillateur) en octobre 2021, ont participé à leur cours refresh prodigué par le SDIS Venoge. Ces cours sont obligatoires tous les deux ans afin de conserver la certification first responder.

Les prochaines sessions seront organisées avec le SDIS Venoge courant du 1^{er} semestre 2024.

Manifestations

Le 10 novembre une délégation municipale a reçu 3 jeunes gens ayant fêté leurs 18 ans durant l'année. Une visite guidée du réservoir à eau de l'EIEVMV a précédé le souper servi à l'auberge du Marteley.

Le 16 novembre a eu lieu la rencontre avec les nouveaux habitants.

La Municipalité a reçu une vingtaine de nouveaux habitants ayant emménagé sur le territoire de Vufflens-la-Ville en 2022 et 2023 afin de leur présenter le village et l'ensemble de ses employés communaux présents ce soir-là.

Les nouveaux habitants ont ensuite fait le tour des stands des 14 sociétés locales qui ont pu se présenter et donner toutes les informations utiles sur leurs différentes activités.

Jubilés

Le 26 novembre une délégation municipale s'est rendue au domicile de Mme et Mr Rumley Astrid et François afin de leur présenter tous leurs vœux pour leurs noces d'or.



Pascal Berchier, Municipal

Contrôles de vitesse

La gendarmerie est venue effectuer un contrôle de vitesse à la Grand-Rue le 19 octobre de 06h20 à 07h45, 223 véhicules contrôlés, 4 conducteurs dénoncés.

Le taux d'infractions pour Vufflens est de 1.79%, le taux d'infractions pour le canton pour la période en cours est de : 2.94%.



Chantal Di Lallo, Municipale

La Cybersécurité

En termes de prévention, nous travaillons actuellement sur un document et sur une formation qui seront adressés à toutes les personnes possédant une adresse e-mail de la commune. Il s'agit de relever une liste de précautions à prendre lorsque l'on traite un courriel. Puis, afin de sensibiliser et tester le niveau de résistance de nos collaborateurs à des attaques de phishing, nous allons lancer une campagne de tests. Elle sera organisée par une société spécialisée dans la cybersécurité.

De plus, Sadies, notre prestataire informatique, nous informe qu'un nouveau test d'intrusion aura lieu en 2024. Il nous confirme aussi que les e-mails frauduleux détectés systématiquement par des pare-feux sont immédiatement détruits.

Suite à l'achat d'ordinateurs portables, la Municipalité a décidé de valider la double identification pour toute personne se connectant à un autre réseau que celui de la Commune. Ceci sera mis en place dès cette fin d'année.

Enfin, pour faire face à l'évolution des menaces sur internet, pour renforcer les mesures de sécurité et créer des synergies répondant à un souci commun de maîtrise et d'optimisation des ressources à disposition, l'UCV a signé le 4 juillet 2023 une convention Canton-Communes afin que communes et associations intercommunales vaudoises puissent répondre aux cyberattaques de manière adéquate grâce à l'appui d'experts du domaine et bénéficier de la disponibilité étendue des prestataires privés locaux.

L'établissement d'une cellule de crise a été mise en place au sein de notre Commune.



COMMUNICATIONS DES MUNICIPALUX

La déchetterie intercommunale Ch. En Fleuret 1, Penthaz

Comme annoncé lors du Conseil du mois de juin et dans le BIOV no 3, la déchetterie « En Faraz » fermera ses portes le 31 décembre 2023. Nous remercions une nouvelle fois Mme et M. Bolay pour le travail accompli durant de nombreuses années. Ainsi, à partir du 1er janvier 2024, Vufflens-la-Ville rejoindra la déchetterie intercommunale de Gollion, Penthaz, Penthalaz chez Valorsa ou la quasi-totalité des déchets urbains peuvent être amenés.

Un tout-ménage partira dès demain avec les informations nécessaires concernant le traitement des déchets. Ce tout-ménage comprend :

- Les nouvelles directives communales sur la gestion des déchets
- L'ABC des déchets
- La brochure et le calendrier du ramassage porte-à-porte
- Votre carte d'accès à la déchetterie

Je profite de l'occasion pour relever les changements importants qui découlent de cette nouvelle organisation :

- ⇒ Les déchets de cuisine, **crus et cuits**, sont à déposer à la déchetterie de la grande salle. Tout type de sachet, même biodégradable, est EXCLU. Les déchets doivent être déversés directement de votre contenant dans le container prévu à cet effet. Nous vous conseillons donc vivement de vous procurer un bidon à cet effet. Le site <https://fr.ch.rotho.com/> Rotho Swiss design vous propose toute une gamme de bacs à compost de tailles différentes. Vous trouverez des exemples de divers modèles à la Maison de Commune.
- ⇒ Les entreprises qui génèrent des déchets spécifiques à l'activité de l'exploitation ne sont pas autorisées à utiliser la déchetterie. Elles doivent impérativement s'adresser à Valorsa SA.
- ⇒ Les déchets spéciaux doivent être déposés à la déchetterie intercommunale. Ils ne seront plus récupérés à la grande salle.

Le courrier que vous allez recevoir indique également les heures d'affluence de la déchetterie. Merci de privilégier, si possible, les horaires de plus faible affluence. Ce sera plus agréable pour tout le monde et permettra d'optimiser votre temps.

Le Coup de balai

Chaque année, Vufflens-la-Ville participe à l'action cantonale de ramassage des déchets qui a lieu à la fin de mois de mars. En 2024, nous avons pris la décision de reporter cette action au **27 avril** en espérant bénéficier d'un temps plus clément. Cette journée permet de sensibiliser la population au problème des déchets sauvages. Nous espérons que cette journée vous inspirera et nous réjouissons de vous retrouver nombreux. Toutes les informations à ce sujet seront dans le BIOV du mois de janvier.

Les écoles, quant à elles, continueront à participer au Coup de balai lors de la journée cantonale.



COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Préambule au budget

Cette année la Municipalité a choisi de présenter un budget largement déficitaire et il est tout à fait normal d'être surpris par le montant de la perte budgétaire.

Après discussion avec la COFIN et étant conscients que ce thème est compliqué, nous tenons à donner une explication complémentaire sur les dépenses les plus importantes, à savoir la rénovation des chemins AF :

Au vu du changement du système vaudois de péréquation au 1^{er} janvier 2025, nous avons décidé de procéder à la réfection des chemins AF et, en plus, du Ch. de la Musire afin de bénéficier encore du mode de calcul péréquatif actuel. Ceci vous avait été présenté lors du dernier Conseil. Nous n'avons volontairement pas budgété les différentes subventions et retours de la péréquation dans le budget, par mesure de prudence et de clarté, car nous ne connaissons pas, à ce jour, le montant exact des revenus qui nous seront octroyés ni du niveau de notre point d'impôt en 2024.

Nous aurions pu vous présenter un budget plus équilibré en prévoyant un prélèvement sur nos réserves puisque, pour rappel, nous avons un fonds de rénovation des routes de CHF 856'116.- et un fonds d'égalisation du résultat de CHF 1'012'700.- au 31 décembre 2022. Ces fonds ont été alimentés par les impôts, payés par les contribuables de la commune. Or, nous avons opté pour la transparence. Nous sommes conscients qu'il y aura une différence importante entre comptes et budget. Nous vous rappelons qu'en 2021, le budget accepté par le Conseil communal prévoyait un déficit de CHF 713'000.- alors que lors du bouclage des comptes, le résultat s'est soldé par un excédent de recettes de CHF 1'123'000.- avant amortissements et attributions extraordinaires.

Voici un tableau récapitulatif des dépenses liées aux chemins AF en 2024 et les retours que nous devrions recevoir en **2025**:

Budget 2024 – perte selon budget	CHF -2'205'750.-
Subventions cantonales et fédérales (env. 57%) de CHF 1'150'000.-	CHF 655'500.-
Estimation du retour sur les dépenses thématiques	CHF 330'000.-
Estimation supplémentaire sur les dépenses thématiques pour le Ch. de la Musire	CHF 120'000.-
	CHF – 1'100'250
Prélèvements envisageables sur les Fonds adéquats :	
Fonds de rénovation des routes	CHF 800'000.-
Fonds d'égalisation du résultat	CHF 300'250.-
	CHF 0.00

FONDS	Montant avant prélèvement	Montant prélevé	Montant après prélèvement
Fonds de rénovation des routes	CHF 856'116.-	CHF 800'000.-	CHF 56'116.-
Fonds d'égalisation du résultat	CHF 1'012'700.-	CHF 300'250.-	CHF 712'450.-

Le solde des Fonds disponibles après ces éventuels prélèvements se monte à CHF 56'116.- pour le Fonds de rénovation des routes et de CHF 712'450.- pour le Fonds d'égalisation du résultat.

Présentation du plan énergie et climat communal

Le Plan énergie et climat communal (PECC) est un programme de soutien qui actualise et élargit le Concept énergétique des communes vaudoises lancé en 2009. Il découle du Plan climat vaudois et propose aux communes un appui technique et financier pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans énergie et climat communaux.

Le PECC servira de fil conducteur pour les décisions communales en matière d'énergie, de climat et de développement durable pour ces prochaines années.

Le PECC propose une palette d'outils qui facilitent et cadrent le travail, permettent de réaliser des économies, d'harmoniser les méthodes et fournissent des pistes d'actions et des recommandations.

Il est attendu d'une commune qui sollicite la subvention qu'elle :

- Elabore un PECC en suivant le modèle proposé ;
- Effectue un état des lieux en mobilisant les outils de diagnostic ;
- Identifie sur la base d'un catalogue les actions pertinentes pour son territoire ;
- Réalise un suivi de la mise en œuvre de ses actions.

Ainsi la démarche PECC comprend deux grandes étapes, l'élaboration et la rédaction du PECC durant douze mois puis sa mise en œuvre durant les trois années suivantes.

Ce qui a déjà été réalisé à Vufflens-la-Ville :

- En mars 2022, la Municipalité a écrit au Bureau de la durabilité pour l'informer qu'elle désirait mettre en place un Plan énergie climat communal
- Le Département des institutions et du territoire (DIT) a communiqué sa décision positive le 28 avril 2022 à la Municipalité concernant le versement de la subvention.
- La Municipalité s'est attaché les services du bureau Impact Concept afin de l'aider dans l'élaboration de son PECC.
- Parallèlement un groupe de travail a été constitué ayant pour première mission l'élaboration du PECC de Vufflens-la-Ville.
- En février 2023 un sondage a été envoyé à l'ensemble de la population afin de connaître les habitudes et les attentes de la population en matière de mobilité, énergie, biodiversité et alimentation. Une séance de restitution des résultats a eu lieu le 23 mars 2023 avec plus de 100 personnes présentes.
- Après plusieurs mois de travaux le **Plan énergie climat communal de Vufflens-la-Ville est terminé** et a reçu en date du 10 octobre 2023 la validation de l'Office cantonal de la durabilité et du climat.

C'est notre Plan énergie climat communal « **Vufflens-la-Vie !** » que nous vous présentons via le site internet de la commune sous le lien suivant : https://www.vufflens-la-ville.ch/images/stories/Plan_energie_climat_communal_Vufflens_la_ville_version_d%C3%A9finitive_sign%C3%A9e.pdf



La mise en œuvre peut maintenant commencer et vous serez régulièrement informés de l'avancement par divers canaux de diffusion (BIOV, communications au Conseil communal, site Internet, séances d'information, animations, etc...)

La Fresque du Climat fait ses premiers pas à Vufflens !

Qui a entendu parler du changement climatique? De l'empreinte carbone? Des 2 tonnes de CO₂ ? Du GIEC ? Mais d'abord qu'est ce exactement que tout cela?

Des concepts dont on entend souvent parler mais dont on ne connaît parfois que vaguement la signification ou les réponses... Si vous souhaitez obtenir plus de détails et des réponses, venez participer à une Fresque du Climat à Vufflens-la-Ville !

Dans le cadre du PECC, depuis le mois d'octobre, des séances d'animations pour comprendre les phénomènes et compléter les connaissances des enjeux du changement climatique se font dans notre village. En effet, il y a déjà plus d'un million et demi de personnes sensibilisées par ce jeu dans le monde, jeu traduit en plus de 45 langues.

Mais de quoi s'agit-il concrètement?

Ce sont des ateliers gratuits pour les habitants (dès 13-14 ans) avec pauses apéro/goûter, c'est l'occasion pour les participants de discuter et de partager leurs idées et solutions pour réduire notre empreinte CO₂ (consommation, déchets...). En résumé pour contribuer à la préservation de notre planète pour les générations futures, en commençant par nos gestes individuels quotidiens et à la portée de tous.

Rassurez-vous ! Il ne s'agit ni de faire la morale ni d'imposer des pensées univoques mais simplement de mettre en relation des phénomènes liés au réchauffement de notre planète dû aux impacts des gaz à effet de serre : mieux comprendre ces relations nous permet aussi de mettre en place des gestes quotidiens simples, immédiats et à notre portée, si ce n'est déjà fait.

Il est prévu prochainement la mise en place d'ateliers pour les familles et pour les enfants à partir de 9-10 ans.

Alors n'hésitez plus et venez nombreux pour en découvrir plus!

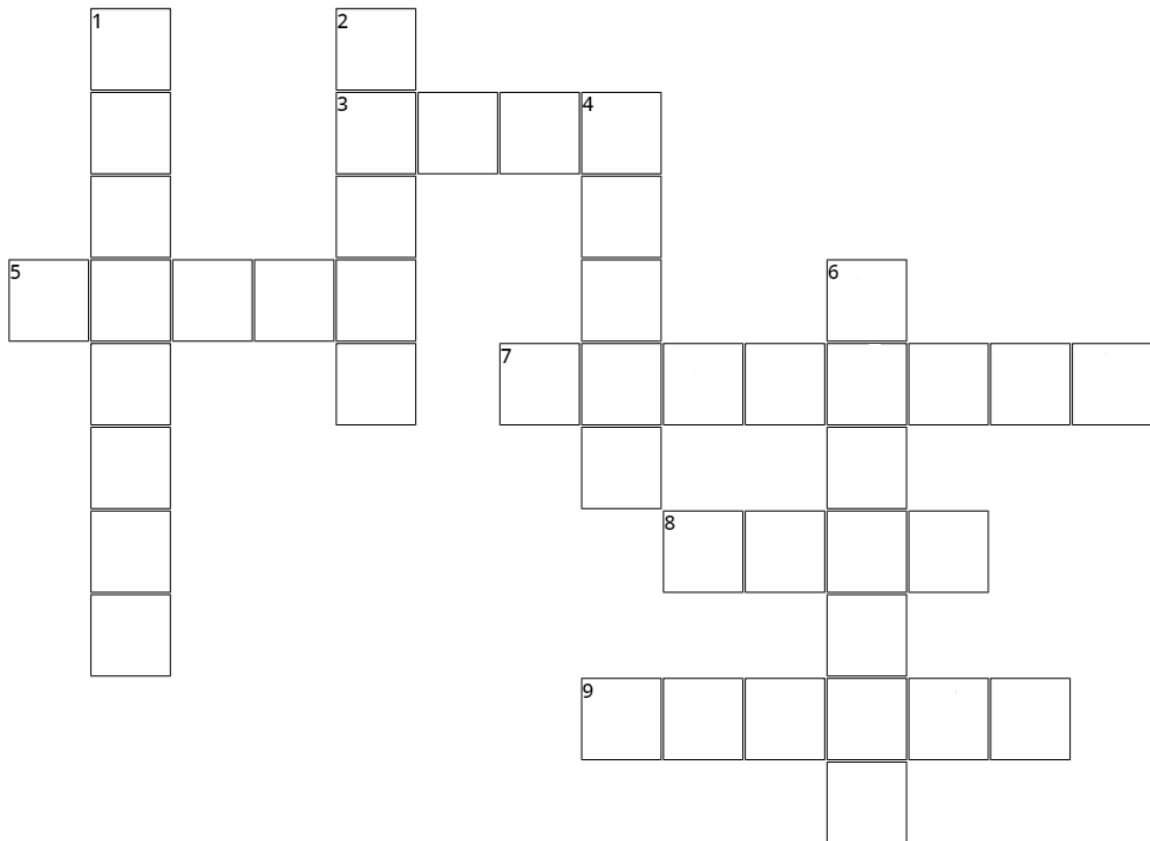
Les dates et les informations se trouvent sur le site de la commune et sur le lien suivant :

<https://bit.ly/fresqueclimat24-vlv>



Pour le groupe de travail du PECC / Vufflens-La-Ville.

Le mot croisé de l'hiver



Horizontal

3. Animal qui hiberne en hiver
5. Phénomène où la vapeur d'eau se transforme directement en glace sur des surfaces froides
7. Discipline olympique d'hiver qui mêle le ski de fond et le tir à la carabine
8. Ville suisse renommée pour son carnaval hivernal
9. Phénomène lumineux dans le ciel polaire pendant les nuits d'hiver

Vertical

1. Sport de glisse avec des patins
2. Célèbre horloger suisse
4. Type de flore qui a la cote à Noël
6. Lieu-dit lacustre du canton de Vaud connu pour son château

NÉ POUR LIRE

A LA BIBLIOTHÈQUE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Un moment de partage, de découverte et de convivialité autour des histoires pour les enfants de 0 à 4 ans.

Tous les deux mois, le dernier mercredi
de 9h30 à 10h30



31 janv. 2024

27 mars 2024

29 mai 2024

25 sept. 2024

27 nov. 2024



Cuvillard 17 - 1302 Vufflens-la-Ville - Tél. 021 701 36 30
Petit parking au chemin des Grands-Champs

*Brunch et jeux à la
bibliothèque communale
de Vufflens-la-Ville*

Lors du Biblioweekend, le dimanche
24 mars 2024 de 10h à 13h

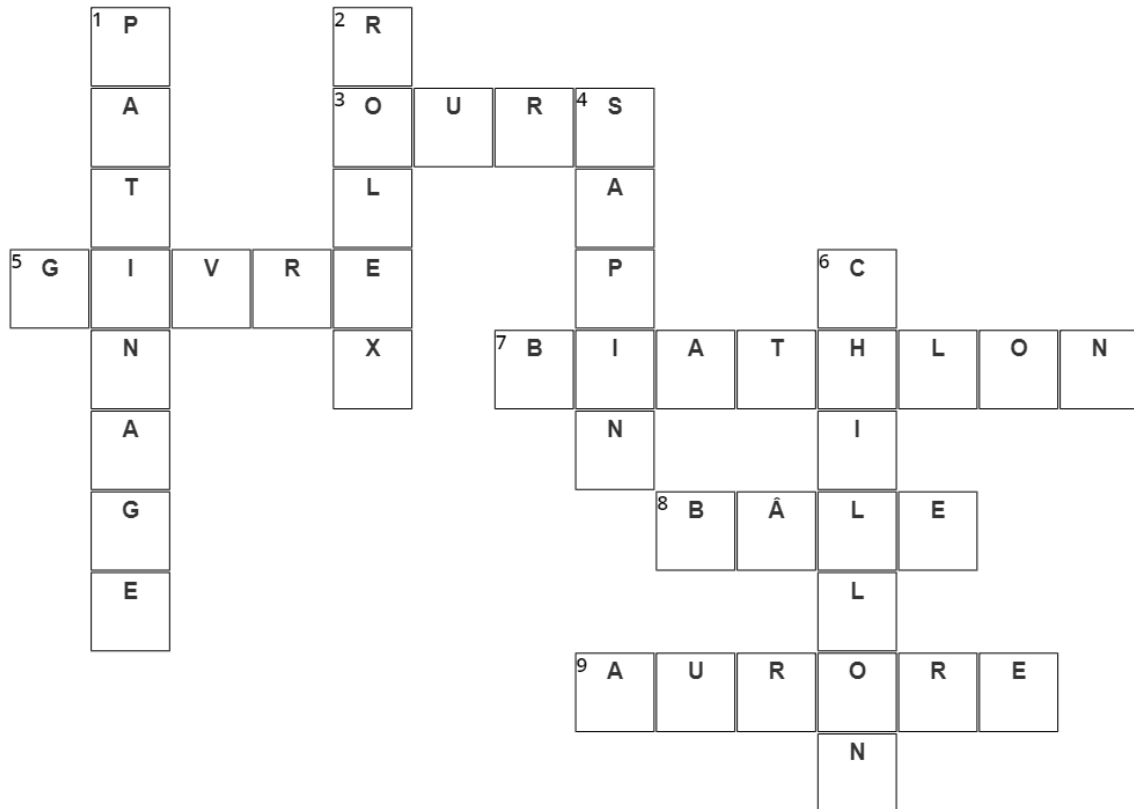
Venez prendre le brunch en famille et
découvrez les jeux de la ludothèque de
Cossonay

Nous nous réjouissons de
partager ce moment avec
vous !

L'équipe de la bibliothèque

Solutions

Le mot croisé de l'hiver



Horizontal

3. Animal qui hiberne en hiver
5. Phénomène où la vapeur d'eau se transforme directement en glace sur des surfaces froides
7. Discipline olympique d'hiver qui mêle le ski de fond et le tir à la carabine
8. Ville suisse renommée pour son carnaval hivernal
9. Phénomène lumineux dans le ciel polaire pendant les nuits d'hiver

Vertical

1. Sport de glisse avec des patins
2. Célèbre horloger suisse
4. Type de flore qui a la cote à Noël
6. Lieu-dit lacustre du canton de Vaud connu pour son château

Mise en lumière

Le Marteley : un nouveau 'centre-village'

À Vufflens-la-Ville, l'auberge du Marteley a ouvert il y a plus de quatre ans. Malgré les contraintes de la pandémie, elle a été adoptée plus vite... que son ombre. En 2019, lorsque sur demande de la Municipalité ils ont décidé de reprendre l'établissement nouvellement installé dans le bâtiment polyvalent flambant neuf, Miguel Branco et son épouse Linda avaient un projet clair. « On voulait un lieu populaire, accueillant avec une cuisine simple, généreuse et faite maison », disent-ils. C'est ainsi qu'est né Le Marteley, inauguré le 21 septembre 2019. En effet, la commune n'avait plus de lieu de vie depuis des années, l'ancienne auberge communale ayant définitivement fermé après l'office postal et l'épicerie, causant un vrai manque pour la population. C'est donc tout naturellement que le législatif vufflanais a adopté la construction de ce complexe regroupant un restaurant, une cantine scolaire, une boulangerie incluant un office de poste et les infrastructures nécessaires aux activités du club de tennis. Pourvu de deux terrasses, ce bâtiment multifonctions est idéalement situé, offrant une vue imprenable sur le Jura ainsi que sur les Alpes. À proximité directe se trouvent un skate park et une place de jeux, permettant aux citoyens de tous âges de se réunir et de passer des moments de partage.

Après l'épreuve, la récompense

L'épidémie de Covid-19 a malheureusement contrarié tous les plans des nouveaux tenanciers. « A peine ouvert, on a dû refermer », se souvient Miguel Branco, « Cela ne nous a pas découragés pour autant ; faisant face aux différentes mesures sanitaires, nous avons maintenu les services et intensifié la vente à l'emporter pour assurer une présence dans le village. Le public y a répondu

favorablement et cette solidarité nous a vraiment portés ».

Depuis que la situation s'est normalisée, le restaurant (ainsi que ses services annexes) est désormais ouvert chaque midi et soir (sauf lundi soir), du lundi au samedi et séduit une clientèle locale et familiale, mais aussi des travailleurs qui vantent ses prix abordables et la qualité du service. L'hiver, on y compte 42 places assises, pouvant aller jusqu'à une centaine en été, grâce à la magnifique et généreuse extension ombragée. Malgré un démarrage compliqué, les clients n'ont que du bien à dire de l'enseigne, tant sur la cuisine que sur l'importance d'avoir un tel commerce sur place.

Le luxe en toute simplicité

« On apprécie le rapport qualité-prix, la générosité des plats, et la gentillesse du personnel, félicitent les plus habitués du lieu. Parfois, on a du mal à trouver de la place. Ici, on voit des ouvriers, des personnes âgées, des plus jeunes... Tout le monde joue le jeu. »

« Ça fait vivre l'économie locale. Sans ça, il n'y aurait plus rien ici », abondent d'ailleurs les autorités communales, fières que ce projet ait permis de « réidentifier un véritable centre-village ». Le restaurant prolonge cet espace de vie sociale, où les gens s'y croisent, se rencontrent et sont sensibles à la formule que proposent Miguel et Linda Branco. « C'est ce qui fait que ça marche. Un lieu de partage vivant, sans avoir à parcourir des kilomètres pour une sortie entre amis, c'est important ! », résumant-ils, confiants en l'avenir.

www.aubergelemarteley.ch

restaurantlemarteley@bluewin.ch

021 703 04 35

Linda et Miguel Branco

Adresse

Rue de Marteley 6

1302 Vufflens-la-Ville

Regula Heck



Linda et Miguel Branco : le Marteley redéfinit « une vie sociale

VIE LOCALE

Le jeu des 7 erreurs



Les solutions se trouvent à la page n°24



Nous remercions chaleureusement M. Baumann pour cette initiative



COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Date : 27 AVRIL 2024



Programme :

09h15 : Accueil devant l'accueil de jour Pic & Croc

09h30 : Début du travail

11h30 : Fin des opérations de nettoyage

11h45 : Apéritif offert aux participants

**INSCRIPTION(S) à l'action villageoise « Coup de balai 2024 »
à nous retourner d'ici au 12 avril 2024**

au Bureau communal, Rue de la Poste 10 ou par mail à :
commune@vufflens-la-ville.ch

Nous inscrivons : adultes enfants

Nom et prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Mail :

Equipement : tenue de travail, gants de jardin ou de vaisselle, bonnes chaussures ainsi qu'un gilet de sécurité fluorescent si vous en possédez. La Municipalité mettra à disposition du matériel de nettoyage si nécessaire.

⚠ En cas de mauvais temps, la manifestation est annulée

Tour de Gourmandie

Après le succès de l'édition 2023

Réservez d'ores et déjà la date du

Dimanche 14 avril 2024

Pour une balade gourmande à vélo à travers nos six villages

*Daillens, Lussery-Villars, Mex, Penthalaz, Penthaz
et Vufflens-la-Ville*

*Plus d'informations ultérieurement sur
le site Internet de la commune www.vufflens-la-ville.ch*



**Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de cette 2^{ème} édition
du Tour de Gourmandie**



Daillens



Lussery-Villars



Mex



Penthalaz



Penthaz



Vufflens-la-Ville

Sortie des jeunes citoyens

En l'honneur de leur 18e anniversaire, le 10 novembre dernier, une délégation municipale a chaleureusement accueilli nos jeunes citoyens. Pour une visite instructive au réservoir d'eau. La journée s'est clôturée par un souper convivial au restaurant du Marteley.

18



Soirée des nouveaux habitants



Le 16 novembre dernier, la Municipalité a accueilli chaleureusement nos nouveaux habitants à la grande-salle .

Au cours de cette soirée, nous avons présenté nos sociétés locales dynamiques, présenté les employés de notre commune ainsi que la présidente du Conseil .

La soirée s'est conclue dans une atmosphère conviviale avec une petite collation, offrant à chacun l'occasion de partager des moments de convivialité.

Nous sommes ravis de les accueillir au sein de notre commune et sommes impatients de partager de nombreux moments agréables à venir. Bienvenue parmi nous !

Les noces d'or d'Astrid et François Rumley

La Municipalité de Vufflens-la-Ville salue avec joie les cinquante années d'amour d'Astrid et François Rumley.

Une délégation municipale a rendu hommage à ce couple, mettant en lumière une union qui a résisté au temps.

Leur histoire, marquée par la complicité et la résilience, est une source d'inspiration pour notre communauté. La Municipalité exprime ses félicitations sincères à Astrid et François Rumley.



Réponses au jeu des 7 erreurs



SOCIÉTÉS LOCALES



Nous sommes la Gym Féminine de Vufflens-la-Ville et notre cours a lieu tous les **jeudis de 20h15 à 21h15** à la salle de sport de Vufflens-la-Ville.

Les cours sont animés par notre super coach, Lionel, prof de fitness diplômé.

Au programme en alternance :

- Body sculpt : alterne des séances de cardio, entrecoupées d'exercices de musculation réalisés avec des élastiques ou des haltères afin d'optimiser l'intensité de l'effort.
- Renforcement musculaire
- Circuit training : méthode d'entraînement qui consiste à réaliser plusieurs exercices les uns après les autres, avec pas ou très peu de temps de récupération.
- Tous nos cours se terminent par quelques minutes de stretching.

Des sorties sont régulièrement organisées (raquettes à neige, vélos, randonnées, etc...) ainsi que des week-ends. Nous participons également à diverses animations du village (1^{er} août, fenêtres de l'Avent, etc...)

Ce programme te séduit, tu as plus de 18 ans, alors n'hésite plus, rejoins-nous le jeudi soir.

Tu peux venir à un cours d'essai quand tu le souhaites, nous serons là pour t'accueillir.

Gym Féminine de Vufflens-la-Ville

Diana Duperrut, Présidente

079 301 54 32

Cotisation annuelle : Frs. 130.-

SOCIÉTÉS LOCALES



🌟 Découvrez l'Énergie de la Gymnastique avec la FSG Vufflens-la-Ville ! 🌟

Vous cherchez une activité stimulante et divertissante pour les enfants et les adolescents ? Ne cherchez pas plus loin! La FSG Vufflens-la-Ville est ravie de présenter deux cours de gymnastique pour les jeunes de la 7P à 16 ans.

1. Le groupe Kids 3

Pour les jeunes de la 7P à la 9P

Rejoignez le groupe Kids 3 chaque mercredi de 19h à 20h pour découvrir le monde de la gymnastique dans la bonne humeur et l'esprit sportif.

2. Le groupe Multisports

Pour les jeunes de la 10P jusqu'à 16ans

Rejoignez vos amis et développez vos compétences athlétiques tout en vous amusant les mercredis de 17h à 18h.

Ces deux cours sont conçus pour explorer une variété d'activités physiques et sportives grâce à de la gymnastique, l'athlétisme ainsi que des jeux sportifs stimulants

📍 **Lieu des cours de gymnastique :** Salle de sport de Vufflens-la-Ville
Rue du Marteley 2, 1302 Vufflens-la-Ville

*Pour accéder directement aux
formulaire d'inscription*



La FSG Vufflens-la-Ville

fsg.vufflens@gmail.com

Pour découvrir notre société



SOCIÉTÉS LOCALES



Recherche de bénévoles pour l'Assemblée Générale du 21 avril 2024 des Gymnastes Vétérans Vaudois 2024

La Société de gymnastique de Vufflens-la-Ville a l'honneur d'organiser la 98^e Assemblée Générale du Groupement des gymnastes vétérans vaudois à la Grande-Salle.

Un Comité d'Organisation a été mis sur pied depuis le début de l'année 2023 et les travaux vont bon train pour se préparer à recevoir tout ce beau monde. Nous sommes maintenant à la recherche de bénévoles. Les tranches horaires s'étendent du samedi au dimanche.

C'est là que vous intervenez !!

Vous souhaitez plus d'informations avant de vous inscrire ? N'hésitez pas à nous faire un mail à benevoles.vufflenslagym@gmail.com !

Vous êtes déjà convaincus !? Parfait, les inscriptions, c'est par ici :

→ <https://forms.gle/ZCyWeS7EL3tTjX7p6> ou en scannant le QR Code :



Nous serions également honorés si vous souhaitiez soutenir cette organisation en faisant un don monétaire ou en nature pour les lots de la tombola qui se déroulera à cette occasion :

- Faire un don sur le compte FSG 1302 Vufflens-la-Ville :
IBAN : CH64 0900 0000 1000 4915 9
- Offrir un lot pour la tombola en contactant K. Languetin via :
kelly_languetin23@hotmail.com

Le Comité de la FSG Vufflens-la-Ville & le Comité d'Organisation de la 98^e AG Vétérans vous remercient pour votre soutien.

LES MÉTIERS

Spectacles annuels de la FSG Vufflens-la-Ville

Le samedi 9 mars 2024



Ramassage des lots :

Mercredi 6 mars 2023
de 13h30 à 16h00, le
comité organise le
ramassage des lots à
travers le village de
Vufflens-la-Ville afin de
récolter des lots qui
serviront à notre
traditionnelle tombola.



Nous prions les habitants de
Vufflens-la-Ville de réserver un
bon accueil à nos gymnastes !



vufflens-la-gym.ch

La FSG Vufflens-la-Ville

Karaté

Championnat de Suisse de Karaté SKF (WKF)

Relève des jeunes talents sportifs :

Après **une superbe médaille de bronze à l'Euro Grand Prix (Prague) 2023, Nolan Schedel remporte le titre de champion suisse** chez les U16 à Sursee (LU), terminant une saison sans fautes sur les tatamis nationaux. En remportant ainsi absolument toutes les manches de la Swiss Karate League, il reprend à ses opposants d'outre Sarine la tête du classement annuel (Swiss Ranking). Le programme qu'il a choisi de présenter en finale ainsi qu'en demi-finale fut celui de la prestigieuse école d'arts martiaux d'Okina-wa nommée Ryuei Ryu, avec les katas très difficiles mais terriblement efficaces à un haut niveau sportif, Ohan et Ohan-Daï, qu'il a exécuté avec énormément de puissance, de vitesse et de prise de risque.

En individuel, **Spiro Latsis (U18), Kaena Schedel (U14), Maria Latsis (U12)** parviennent en finale et décrochent la médaille d'argent (**vice-champions suisse de karaté**). Pour Maria cela est sa première finale nationale ce qui est une superbe récompense pour tous ses efforts de l'année aux côtés de ses camarades tous membres de l'équipe suisse de karaté.

Par équipes, note team filles (**Kaena, Alya et Maria**) ainsi que la jeune **Line Reda** qui vient de rejoindre l'équipe vaudoise ont réussi une magnifique année avec **Line** en première ligne durant toute la saison qualificative et lors des demi-finale, qui les a propulsée directement en finale avec le Kata Heïku exécuté à la perfection et face à des adversaires plus âgées. Elle termineront avec une superbe **médaille d'argent par équipes** et une démonstration du Kata Anan de niveau avancés digne de cette superbe finale nationale pour ces quatre **vices-championnes de Suisse de kata synchronisé** en surclassement d'âge chez les U16.

Line Reda (U12) remporte de plus la **médaille de bronze en individuel** et monte une seconde fois sur le podium national pour sa toute première apparition dans le championnat national.

avant un repos mérité !

SOCIÉTÉS LOCALES

Karaté

Chez les séniors :


Benoit Begot confirme pour la seconde année consécutive son titre de **vice-champion suisse élite** dans la catégorie la plus difficile du championnat national, toujours face à son partenaire de section, Yuki Ujihara qui n'est autre que l'un des sportifs les mieux classés au monde (World Karate Federation). Il y a énormément de respect entre ces deux sportifs et la finale nationale fut magnifique. Yuki a présenté le Kata Papuren de l'école Shitoryu pour faire face à Benoit qui a sorti un magnifique Gankaku du style Shotokan. **Keni Schedel** (U21) manque de très peu l'entrée en finale avec un superbe Sansai, un kata très éprouvant physiquement du style Shotokan, et terminera 5e juste au pied du podium avec le Kata Unsu également du style Shotokan. Keni maintient son classement dans le top 100 mondial et se classe en catégorie par équipe dans l'équipe suisse de karaté.

BRAVO à nos karatékas qui ont disputés pas moins de 6 finals nationales, et rapportés 7 médailles en territoire vaudois !

Prochaine échéance : les mondiaux de Venise où iront les membres de l'équipe suisse se présenter début décembre et coach Jeunesse & Sport.



Suivez les activités de votre dojo sur Instagram



@EKTS.CH

www.ekts.ch
EKTS VAUD
ECOLE DE KARATE TRADITIONNEL ET SPORTIF

Information sur le karaté :
Jean-Marc Schedel
Tél: 079 3013138
(entraîneur swiss olympic),
6e Dan karate WKF et coach Jeunesse & Sport.

SOCIÉTÉS LOCALES



BC Vufflens-la-Ville



L'événement le plus marquant pour notre club aura été la consécration de Marine Bourqui (debout, à gauche) qui est devenue le 7 mai championne suisse avec son équipe du *Badminton Lausanne Association*. Le club est fier de son parcours qui a commencé à Vufflens.

Ci-contre, Marine au centre de la «tribu» de Vu Tran en 2014. Ci-dessous, la relève junior est toujours plus motivée cette année à représenter les couleurs du club sur le circuit junior .



Spectacle garanti! Venez soutenir nos 2 équipes qui rencontrent à la maison leurs adversaires les:

Vendredi 09.02.2024 à 20h00

Vendredi 15.03.2024 à 20h00

INFORMATIONS

Accueil parascolaire Pic & Croc Vufflens-la-Ville

Chers parents,

Il nous reste de la place pour accueillir votre enfant :

- Le mercredi de 11h50 à 14h00 (1-6P)
- Le vendredi de 8h30 à 15h30 (1P uniquement)
- Le vendredi de 8h30 à 17h50 (1P uniquement) **3 places**
- Le vendredi de 11h50 à 14h00 (2-6P)

En cas d'intérêt, vous pouvez nous contacter par courriel à cantine.piccroc@vufflens-la-ville.ch ou par téléphone au 079.633.19.91



Chers parents, nous recherchons les jeux suivants pour Pic & Croc

<p>Barbies, Pet shop et accessoires</p>	<p>Légos</p>	<p>Playmobil et décors</p>
<p>Puzzles et jeux de société</p> <p>100 200 300</p>	<p>Livres, Bandes dessinées</p>	<p>Matériel pâte à modeler</p>
<p>Petites poussettes</p>	<p>Déguisements</p>	<p>Jeux d'extérieur</p>

INFORMATIONS

Remerciements pour l'année 2023



La Municipalité tient à exprimer sa sincère gratitude envers tous les employés, permanents et non permanents, pour leur dévouement et leur contribution précieuse.

Votre engagement a été le moteur de nos succès au cours de cette année. Que vous ayez été un membre permanent ou temporaire, chacun de vous a joué un rôle essentiel.

Nous souhaitons que l'année à venir soit tout aussi fructueuse, pleine de réussites, d'opportunités et de croissance. Merci pour votre professionnalisme, votre collaboration et votre résilience.

Bonne année à tous et anticipons ensemble une année 2024 couronnée de nouveaux accomplissements !

La Municipalité

INFORMATIONS

N'oubliez pas de vous munir de votre carte de déchetterie lors de votre passage.

Gollion



Penthaz



Penthalaz



Vufflens-la-Ville



DÉCHETTERIE intercommunale

Mardi	15h30 - 18h30
Mercredi	09h15 - 11h45
Jeudi et vendredi	15h30 - 18h30
Samedi	10h00 - 16h00

L'utilisation du site est réglée par les prescriptions municipales approuvées par les Municipalités en date du 1er janvier 2024

VALORSA
Une solution pour vos déchets!

INFORMATIONS

MANIFESTATIONS 2024

<u>Janvier</u>	<u>Février</u>	<u>Mars</u>
		9 mars : Soirée annuelle de gym, FSG Vufflens-la-Gym
<u>Avril</u>	<u>Mai</u>	<u>Juin</u>
14 avril: Tour de Gourmandie 21 avril: Assemblée cantonale des gymnastes vétérans vaudois 27 avril: Coup de balai	4 mai : Soirée annuelle de l'Harmonie du Pontet	1er juin : 50 ans de la Gym féminine
<u>Juillet</u>	<u>Août</u>	<u>Septembre</u>
31 juillet: Fête nationale	31 août : Marché artisanal, GSL	
<u>Octobre</u>	<u>Novembre</u>	<u>Décembre</u>
6 octobre : Vide grenier - vide dressing, GSL	16 novembre : Soirée annuelle du Tennis Club VLV	1 au 24 décembre: Fenêtres de l'Avent 7 décembre: Marché de Noël du GSL

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir toute information concernant des dates de manifestations ou événements ouverts au public à l'adresse suivante : communication@vufflens-la-ville.ch.
Votre contribution est précieuse pour enrichir notre calendrier d'événements.



BONNE ANNÉE

2024

**La Municipalité et
l'Administration communale
vous souhaitent une année remplie de bonheur**